



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 13 juin 2006

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : de nouvelles données sur l'usage du tabac et le diabète, 2005 2

L'interdiction de plus en plus généralisée de l'usage du tabac dans les lieux publics au Canada semble avoir réduit considérablement le risque lié à l'exposition à la fumée secondaire. Toutefois, des millions de Canadiens étaient encore régulièrement exposés à la fumée secondaire l'an dernier, selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Indicateurs de la santé 6

Transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui, principaux transporteurs, premier trimestre de 2006 6

Flux et stocks de capital fixe résidentiel, 2005 7

Nouveaux produits



Communiqués

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : de nouvelles données sur l'usage du tabac et le diabète

2005

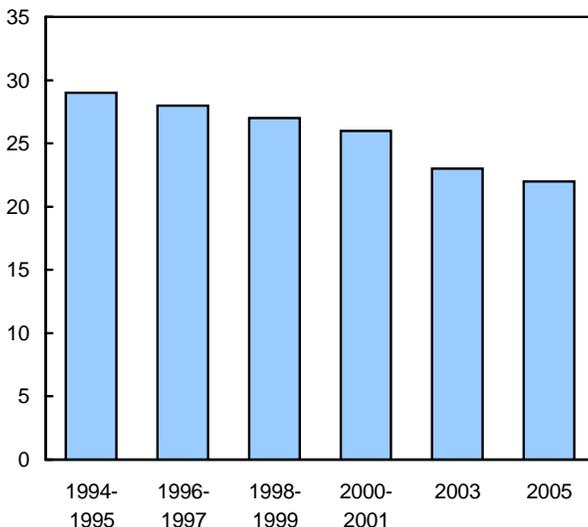
L'interdiction de plus en plus généralisée de l'usage du tabac dans les lieux publics au Canada semble avoir réduit considérablement le risque lié à l'exposition à la fumée secondaire. Toutefois, des millions de Canadiens étaient encore régulièrement exposés à la fumée secondaire l'an dernier, selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC).

Dans l'enquête, qui a été réalisée auprès de 130 000 personnes, on a également observé une baisse importante du taux de tabagisme, en particulier chez les adolescents.

Dans l'ensemble, on estimait l'an dernier le nombre de fumeurs à 5,9 millions de personnes, soit 22 % de la population de 12 ans et plus, en légère baisse par rapport au taux de 23 % observé en 2003 et à celui de 26 % en 2000-2001. La baisse la plus marquée a été enregistrée chez les jeunes de 12 à 17 ans.

Le taux de tabagisme continue à diminuer

En %



Par ailleurs, d'après l'enquête de 2005, environ 15 % des non-fumeurs de 12 ans et plus ont déclaré qu'ils étaient régulièrement exposés à la fumée secondaire dans un lieu public, et ce, tous les jours ou presque tous les jours.

Il s'agit donc d'une baisse par rapport au taux de 20 % de non-fumeurs observé en 2003, mais cela représente néanmoins un Canadien sur sept, ou environ 3,1 millions de personnes.

C'est au Québec que les taux étaient les plus élevés, 23 % des non-fumeurs ayant indiqué avoir régulièrement inhalé de la fumée secondaire dans un lieu public. Dans la région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue, cette proportion atteignait 31 %.

Suivait l'Alberta, province où 18 % des non-fumeurs ont déclaré avoir été régulièrement en contact avec ce type de fumée. Dans la région sociosanitaire de Northern Lights, le taux a atteint 25 %.

Depuis la réalisation de l'enquête, plusieurs provinces ont adopté une loi anti-tabac. Le 1^{er} janvier dernier, l'Alberta a promulgué l'interdiction de fumer dans les lieux publics auxquels les moins de 18 ans avaient accès. Plus récemment, le 31 mai dernier, l'Ontario et le Québec ont tous deux interdit l'usage du tabac dans les lieux publics.

L'ESCC fournit la plus récente information sur les taux de tabagisme, l'exposition à la fumée secondaire et la proportion de ménages et de lieux de travail dans lesquels il est interdit de fumer.

L'ESCC fournit, en plus, une mine de renseignements sur un large éventail de questions relatives à la santé.

L'exposition à la fumée secondaire est en baisse

Au fur et à mesure que l'interdiction de l'usage du tabac dans les lieux publics se généralise, les non-fumeurs sont moins exposés à la fumée secondaire. Il se pourrait que ces interdictions de l'usage du tabac dans les lieux publics se soient répandues dans des endroits où le degré d'exposition à la fumée secondaire aurait diminué, tels que dans les maisons ou dans les automobiles.

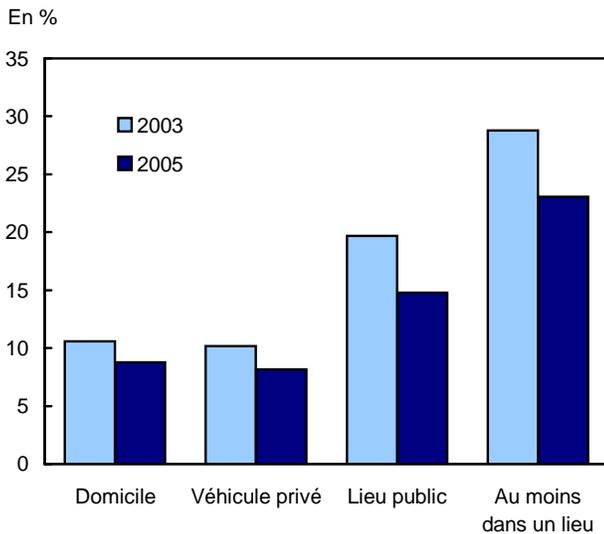
En 2005, 15 % des non-fumeurs ont déclaré que les lieux publics constituaient un type d'endroit où ils étaient le plus souvent exposés à la fumée secondaire. Toutefois, cette proportion est en baisse par rapport

au taux de 20 % enregistré en 2003, soit la plus forte diminution observée parmi les trois types de lieux examinés par l'enquête (c'est-à-dire les maisons, les voitures personnelles et les endroits publics).

Parmi les non-fumeurs, 9 % ont déclaré avoir été régulièrement exposés à la fumée secondaire à la maison, en baisse comparativement au taux de 11 % affiché en 2003. Au cours de la même période, le taux d'exposition régulière à la fumée secondaire dans les véhicules privés a diminué pour passer de 10 % à 8 %.

Tout compte fait, en 2005, 23 % des non-fumeurs ont indiqué avoir été régulièrement exposés à la fumée secondaire dans au moins un des trois lieux, en baisse par rapport au taux de 29 % constaté deux ans auparavant.

L'exposition à la fumée secondaire, selon l'endroit



On a observé que le risque d'être exposé à la fumée secondaire était le plus élevé chez les jeunes. En 2005, environ 40 % des non-fumeurs de 12 à 17 ans ont déclaré avoir été régulièrement exposés à cette fumée dans au moins un type d'endroit. Par comparaison, le taux était de 31 % chez les personnes de 18 à 34 ans, de 19 % chez les 35 à 64 ans et de 11 % chez les 65 ans et plus.

La diminution de l'usage du tabac est plus marquée chez les jeunes

La diminution de la prévalence de l'usage du tabac est observable tant chez les hommes que chez les femmes ainsi que dans l'ensemble des groupes d'âge.

La baisse la plus marquée a été enregistrée chez les jeunes de 12 à 17 ans. Le taux, qui était de 14 % en 2000-2001, a chuté pour passer à 10 % en 2003, puis à 8 % en 2005. Le taux de tabagisme chez les jeunes a fléchi parce qu'un nombre croissant de jeunes n'ont jamais commencé à fumer.

En 2000-2001, 73 % des jeunes ont déclaré n'avoir jamais fumé la cigarette. En 2005, cette proportion a atteint 82 %.

Cette constatation est particulièrement pertinente car, en général, les gens commencent à fumer avant 18 ans, tandis qu'il est relativement rare que l'on commence à fumer à l'âge adulte. Ainsi, il se pourrait que la diminution des taux de tabagisme se poursuive dans les années à venir chez les groupes plus âgés, à mesure que les jeunes d'aujourd'hui atteindront l'âge adulte.

C'est encore chez les hommes et les femmes du groupe des 18 à 34 ans que l'on observe les taux de tabagisme les plus élevés, quoiqu'ils aient reculé. L'an dernier, un tiers (33 %) des hommes et 26 % des femmes de ce groupe étaient des fumeurs actuels.

Taux de tabagisme : Le plus bas taux est enregistré en Colombie-Britannique

En 2005, seulement deux provinces ont affiché un taux de tabagisme considérablement inférieur à la moyenne nationale (22 %), soit la Colombie-Britannique (18 %) et l'Ontario (21 %). Le Manitoba (21 %) a également présenté un taux inférieur à la moyenne nationale, mais la différence n'était pas significative.

C'est au Nunavut (53 %), dans les Territoires du Nord-Ouest (36 %) et au Yukon (30 %) que les taux de tabagisme étaient les plus élevés.

Entre 2003 et 2005, les taux de tabagisme ont diminué de façon significative au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba et au Nunavut.

À l'échelon régional, c'est la région sociosanitaire de Richmond, en Colombie-Britannique, qui a enregistré le plus faible taux de tabagisme, soit 12,6 %.

Par contre, deux régions sociosanitaires (Burntwood/Churchill, au Manitoba, et Mamawetan/Keewatin/Athabasca, en Saskatchewan) ont enregistré les taux les plus élevés. Dans ces deux régions, les fumeurs actuels représentaient 35 % de la population.

L'interdiction de fumer dans les ménages et au travail est à la hausse

Les Canadiens sont plus nombreux à vivre dans des ménages où il est entièrement interdit de fumer, et la proportion de travailleurs ayant fait état d'une

interdiction totale de fumer à leur lieu de travail a également augmenté.

En 2005, près des deux tiers (64 %) des personnes de 12 ans et plus habitaient dans des ménages où l'usage du tabac était proscrit, en hausse par rapport au taux de 57 % observé deux ans auparavant.

Entre 2003 et 2005, cette proportion a augmenté considérablement dans les 10 provinces, ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Au Yukon, elle est demeurée stable.

Plus des trois quarts (77 %) de la population de la Colombie-Britannique vivait dans un foyer où il était interdit de fumer. De fait, 14 des 16 régions sociosanitaires de cette province ont enregistré des taux supérieurs à la moyenne nationale.

Par contre, au Québec, seulement 43 % de la population vivait dans un foyer où il était interdit de fumer. Les taux observés dans l'ensemble des 16 régions sociosanitaires du Québec étaient bien en deçà de la moyenne nationale de 64 %, variant entre 28 % (région du Nord du Québec) et 52 % (région de l'Outaouais).

De même, en 2005, à l'échelle nationale, deux tiers (68 %) des travailleurs oeuvraient dans un milieu où il était strictement interdit de fumer.

Environ 71 % des personnes ayant un emploi en Ontario et 76 % des travailleurs du Manitoba ont fait état d'une interdiction de fumer à leur lieu de travail, ce qui représente des taux nettement supérieurs à la moyenne nationale. On a constaté que c'est aussi dans le Nord que les répondants ont le plus souvent fait état de l'interdiction de fumer dans les lieux de travail. En effet, alors que le Yukon affichait un taux de 79 %, il était de 83 % dans les Territoires du Nord-Ouest et de 92 % au Nunavut.

Le diabète : Les taux sont plus élevés que la moyenne dans les provinces de l'Est

Il existe un autre rapport émanant de l'ESCC qui renseigne sur les pratiques en matière de santé des personnes chez lesquelles on a diagnostiqué le diabète ainsi que sur les facteurs ayant une incidence sur les soins appropriés prodigués aux personnes diabétiques.

À l'heure actuelle, le diabète représente la septième cause principale de décès au Canada. Selon les données nationales de l'ESCC, environ 1,3 million de Canadiens âgés de 12 ans et plus, ou 5 % de la population, ont déclaré être atteints de diabète. Dans les provinces de l'Est, les taux étaient nettement supérieurs à la moyenne nationale.

Dans cinq provinces, soit à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard,

au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, on a posé aux personnes atteintes de diabète une série de questions visant à déterminer dans quelle mesure étaient observées les recommandations de l'Association canadienne du diabète au sujet de l'évaluation du taux de glycémie et de l'examen des yeux et des pieds.

Pourcentage des Canadiens chez lesquels un professionnel de la santé a posé un diagnostic de diabète, selon la province, 2005

	nombre	en %
Canada	1 325 100	4,9
Terre-Neuve-et-Labrador	30 700	6,8
Île-du-Prince-Édouard	7 400	6,3
Nouvelle-Écosse	52 900	6,7
Nouveau-Brunswick	38 100	6,0
Québec	332 800	5,2
Ontario	510 300	4,8
Manitoba	41 200	4,4
Saskatchewan	40 100	5,1
Alberta	105 200	3,9
Colombie-Britannique	164 000	4,6

Par exemple, selon ces recommandations, les personnes diabétiques devraient faire mesurer leur taux d'hémoglobine glycosylée (A1C) environ tous les trois mois à des fins de contrôle glycémique (taux de sucre dans le sang).

Trois quarts (74 %) des personnes atteintes de diabète ont indiqué qu'au moins une fois dans l'année précédant l'enquête un professionnel de la santé avait mesuré leur taux d'hémoglobine A1C. En moyenne, ces personnes respectaient assez bien la fréquence recommandée, soit tous les trois mois.

Néanmoins, dans les cinq provinces ayant participé à l'enquête, une personne diabétique sur quatre n'avait pas subi d'examen l'année précédant l'enquête.

La possibilité de consulter de manière périodique un médecin de famille constitue un facteur clé associé à la mesure régulière du taux de glycémie, ce qui illustre encore davantage le rôle important que jouent les professionnels de la santé dans la prestation des soins aux personnes diabétiques.

En outre, la majorité des personnes atteintes de diabète qui résidaient dans les cinq provinces ont répondu aux exigences recommandées quant à l'examen de dilatation des yeux fait par un professionnel de la santé. Toutefois, seulement la moitié d'entre elles avaient suivi les recommandations formulées relativement à l'examen annuel des pieds.

Les résultats révèlent clairement que comparativement aux individus diabétiques n'utilisant pas d'insuline, les individus diabétiques qui en utilisaient étaient plus susceptibles de recevoir des soins pour le diabète. Dans certains cas, l'utilisation

d'insuline pouvait signifier une maladie plus avancée ou refléter une maîtrise plus faible du taux de glycémie.

Le présent communiqué est coordonnée avec la publication *Indicateurs sur la santé*, n° 1 (82-221-XIF, gratuite), diffusée aujourd'hui. Cet projet vise la production d'indicateurs de base sur la santé, notamment l'utilisation des services de santé, l'usage du tabac et l'auto-évaluation de la santé, pour chaque région sociosanitaire et pour les groupes de régions sociosanitaires homologues.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3226.

La publication *Votre collectivité, votre santé : Résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) : Usage du tabac et soins pour le diabète : résultats tirés du cycle 3.1 de l'ESCC, 2005* (82-621-XWF2006002, gratuite) est également accessible sur notre site Web à partir de la page *Nos produits et services*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Relations avec les médias au (613) 951-4636, Division des communications et des services de bibliothèques.

Pourcentage de fumeurs actuels, selon la province et le territoire

	2000-2001		2003		2005	
	nombre	en %	nombre	en %	nombre	en %
Canada	6 677 856	26,0	6 085 126	23,0	5 874 689	21,8
Terre-Neuve-et-Labrador	133 700	29,0	110 600	24,1	103 700	23,1
Île-du-Prince-Édouard	32 400	27,9	28 200	23,7	26 000	22,1
Nouvelle-Écosse	222 300	28,2	187 400	23,6	180 200	22,7
Nouveau-Brunswick	167 000	26,4	161 500	25,4	143 500	22,5
Québec	1 835 900	29,5	1 646 900	26,0	1 577 000	24,4
Ontario	2 417 500	24,5	2 271 300	22,3	2 187 000	20,9
Manitoba	226 700	25,1	207 200	22,8	190 800	20,5
Saskatchewan	222 500	27,7	190 500	24,0	187 500	23,9
Alberta	683 900	27,7	595 100	23,0	611 000	22,8
Colombie-Britannique	701 600	20,6	658 700	18,8	639 400	17,8
Yukon	8 300	33,7	6 900	27,6	8 300	30,4
Territoires du Nord-Ouest	15 000	46,6	12 100	36,5	12 500	36,1
Nunavut	10 900	56,8	8 900	64,9	7 900	53,1

Pourcentage de Canadiens vivant dans des ménages où l'usage du tabac est complètement interdit, selon la province et le territoire

	2003		2005	
	nombre	en %	nombre	en %
Canada	14 841 510	56,5	17 235 732	64,1
Terre-Neuve-et-Labrador	247 400	54,1	285 500	63,7
Île-du-Prince-Édouard	68 200	57,6	74 700	63,9
Nouvelle-Écosse	461 400	58,5	524 500	66,1
Nouveau-Brunswick	342 300	54,0	389 700	61,3
Québec	2 078 200	32,9	2 774 300	43,0
Ontario	6 432 500	63,7	7 360 400	70,6
Manitoba	528 200	58,3	626 000	67,5
Saskatchewan	441 500	55,7	503 300	64,3
Alberta	1 688 800	65,7	1 907 700	71,6
Colombie-Britannique	2 511 600	71,7	2 740 800	76,7
Yukon	15 500	62,1	16 700	62,2
Territoires du Nord-Ouest	18 600	55,9	21 900	63,5
Nunavut	7 400	54,1	10 100	67,9

Indicateurs de la santé

Le nouveau numéro d'*Indicateurs de la santé*, qui paraît aujourd'hui, comprend les plus récentes données du troisième cycle (2005) de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de Statistique Canada.

On y trouve également les chiffres de population et les taux de chômage les plus récents pour les régions sociosanitaires courantes. Des indicateurs fondés sur les toutes dernières données portant sur l'hospitalisation, les ressources humaines en santé et les dépenses dans le domaine de la santé qui proviennent de l'Institut canadien d'information sur la santé se trouvent également dans cette publication pour les régions ayant une population supérieure à 75 000, ainsi que pour les territoires.

Des tableaux de CANSIM et des cartes en format PDF sont offerts gratuitement dans la section «Tableaux de données et cartes». Les profils de région sociosanitaire facilitent le téléchargement d'une série d'indicateurs clés se rattachant à une région donnée. Pour obtenir un résumé plus détaillé des nouveautés que renferme ce numéro, consultez la section «Faits saillants».

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3226, 3608 et 3701.

Le nouveau numéro d'*Indicateurs de la santé*, n° 1 (82-221-XIF, gratuit) est maintenant offert sur notre site Web. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir nos publications gratuites offertes sur Internet* choisissez *Santé*.

Paraît également aujourd'hui une mise à jour de l'information sur la santé dans le module *Profils des communautés*, dans laquelle sont présentés certains des indicateurs de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2005 ainsi que les données du Recensement de 2001 se rapportant aux régions sociosanitaires du Canada les plus récentes.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services d'information et d'accès aux données au (613) 951-1746 (*hd-ds@statcan.ca*), Division de la santé, ou avec Jill Oviatt au (613) 241-7860, Institut canadien d'information sur la santé. ■

Transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui, principaux transporteurs

Premier trimestre de 2006

Au premier trimestre de 2006, les 91 principaux transporteurs routiers pour compte d'autrui (les transporteurs domiciliés au Canada dont les recettes d'exploitation annuelles sont d'au moins 25 millions de dollars) ont déclaré des recettes d'exploitation de 2,37 milliards de dollars et des dépenses d'exploitation de 2,21 milliards de dollars.

Le ratio d'exploitation (les dépenses d'exploitation divisées par les recettes d'exploitation) s'est amélioré pour atteindre 0,93, par rapport au niveau de 0,94 observé au premier trimestre de 2005 (un ratio supérieur à 1,00 représente une perte d'exploitation).

Les recettes moyennes par transporteur ont augmenté de 6,8 % comparativement au premier trimestre de 2005 pour se fixer à 26,1 millions de dollars, alors que les dépenses moyennes se sont accrues de 6,5 % pour atteindre 24,3 millions de dollars.

Les données du premier trimestre de 2006 sur les principaux transporteurs pour compte d'autrui, tirées de l'Enquête trimestrielle sur les transporteurs routiers de marchandises, présentent les résultats pour 66 transporteurs routiers de marchandises générales et pour 25 transporteurs routiers de marchandises spécialisées, tous deux inchangés par rapport à 2005.

Nota : Les lecteurs devraient noter qu'à quelques exceptions près, les ajouts et les suppressions de principaux transporteurs ne sont effectués que pour le premier trimestre de chaque année civile, tandis que la structure d'un transporteur principal peut changer à n'importe quel moment à la suite d'acquisitions ou de cessions. Les variations d'une année à l'autre des recettes et des dépenses peuvent provenir de changements du mélange d'entreprises faisant partie des principaux transporteurs ou de changements des résultats financiers indiqués par les transporteurs individuels. Les recettes et les dépenses attribuées aux principaux transporteurs peuvent également comprendre celles de certaines entreprises ayant moins de 25 millions de dollars de recettes annuelles, particulièrement lorsque ces entreprises existent dans des formes juridiques complexes dans lesquelles les activités individuelles peuvent être difficiles à mesurer exactement.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2748.**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Ron Chrétien au (613) 951-8774 (ron.chretien@statcan.ca) ou avec Denis Pilon au (613) 951-2707 (denis.pilon@statcan.ca), Division des transports. Télécopieur : (613) 951-0579. ■

Flux et stocks de capital fixe résidentiel

2005 (données révisées)

Il est maintenant possible de consulter les données annuelles révisées sur les flux et les stocks de capital fixe résidentiel à l'échelon provincial pour 2005.

Données stockées dans CANSIM : tableau 030-0002.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 5016.**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Étienne Saint-Pierre au (613) 951-2025 (bdp_information@statcan.ca), Division de l'investissement et du stock de capital. ■

Nouveaux produits

Indices des prix de l'industrie, avril 2006, vol. 32, n° 4
Numéro au catalogue : 62-011-XIF
(gratuit).

Indices des prix de l'industrie, avril 2006, vol. 32, n° 4
Numéro au catalogue : 62-011-XPf (24 \$/233 \$).

Indicateurs de la santé, 2006, n° 1
Numéro au catalogue : 82-221-XIF
(gratuit).

Votre collectivité, votre santé : Résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) : Usage du tabac et soins pour le diabète : résultats tirés du cycle 3.1 de l'ESCC, 2005
Numéro au catalogue : 82-621-XWF2006002
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM et -XBB ou XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur,
composez le : **1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître
l'état de votre compte, composez le : **1 877 591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-150-00000001



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 8 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les marchés publics à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre terminant le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.